

« Plaisir de plus et grand renom de moins, »
 C'est ma devise et, sectateur d'Horace,
 J'aime à semer de fleurs l'étroit espace
 Qui du cercueil sépare nos berceaux.
 Mais si ma musc est parfois joviale,
 J'ai su toujours respecter la morale,
 Et je me ris des méchants et des sots.

(p. 462-3.)

La *Gerbe littéraire* ne devait pas clore la série des publications de M. Servan de Sugny, pendant le cours de sa magistrature à Nantua. Un livre capital en son genre et qu'on peut louer sans témérité, aujourd'hui que les conclusions implicites en ont été adoptées par le législateur, un livre plein de révélations curieuses et profitables pour l'homme d'État, allait paraître sous ses auspices et associer plus tard son nom aux réformes en matière pénale, comme celui de son parent avait été associé, au siècle dernier, à l'adoucissement de l'instruction criminelle. Et comme pour mieux faire éclater la mystérieuse obscurité des desseins de la Providence, il était réservé à un forçat libéré de concourir, comme témoin oculaire, à tracer l'épouvantable tableau du bagne, dont la suppression devait être ordonnée plus tard, à la suite d'une défaillance sociale. Enfin, comme pour certifier la véracité de la peinture et attester sa hideur réaliste, c'était un procureur du Roi qui devait se faire l'éditeur de la *Confession d'un malheureux*, par Jean-Claude Romand. Cette union de deux hommes si divers de position et d'antécédents, dans un but commun, a pu exciter d'abord de la surprise, elle a même scandalisé quelques-uns, et le contre-coup de cette appréciation fâcheuse a trouvé un écho jusque dans cette enceinte, Et cependant si l'on réfléchit que les désordres affreux du bagne ne pouvaient être révélés que par un transfuge, le personnel de la chiourme,